

Année scolaire 2021 / 2022

Cachet de l'établissement d'origine

## **Demande de PASSERELLE**

### **Fin d'année scolaire**

### **Rentrée 2022**

### **PROCÉDURE 5**

de 2<sup>nd</sup>e professionnelle

de 1<sup>ère</sup> professionnelle

vers une 1<sup>ère</sup> professionnelle d'un autre champ



**L'établissement d'origine** de l'élève devra saisir le/les vœu(x) Passerelles dans Affelnet Lycée selon les modalités précisées à la p. 4 de ce dossier.

#### **Identification de l'élève**

NOM :  Prénom(s) :

Date de naissance :   Fille  Garçon INE :

NOM(S), prénom(s) du(es) représentant(s) légal(aux) :

Adresse :

Code postal :  Commune :  N° de téléphone :

Classe suivie en 2021-2022 (intitulé complet) :

Établissement fréquenté en 2021-2022 :

#### **Demande de la famille ou de l'élève s'il est majeur**

1<sup>ère</sup> professionnelle autre champ

Spécialité (intitulé complet) :

Établissement demandé :

Si un « stage passerelle » est préconisé par l'établissement, la famille s'engage à faire suivre ce stage au jeune. A défaut, il ne pourrait pas bénéficier de la « passerelle » :  OUI  NON

**L'affectation n'est pas garantie. Elle est réalisée sur les places vacantes.**

**Joindre les copies des bulletins scolaires de l'année précédente et de l'année scolaire en cours.**

Date :

Signature de l'élève

Signature du représentant légal 1

Signature du représentant légal 2

### Projet personnel de l'élève (à compléter par l'élève)

Indiquez ici :

- ⇒ Ce qui motive le choix de la formation et de la spécialité demandée
- ⇒ Projet de l'élève

### Partie à remplir par le Psychologue de l'Éducation Nationale

L'avis circonstancié du Psy EN s'appuie sur la pertinence du projet, la motivation du candidat, le niveau scolaire, la faisabilité matérielle.

Avis circonstancié après entretien – conseil avec le candidat :

Nom du Psy EN :

CIO :

Date :

Signature :

*Cachet du CIO*

### Avis de l'équipe éducative de l'établissement d'origine

Classe suivie en 2021-2022 (intitulé complet) :

Avis \* sur le projet de l'élève :

Préconisations pédagogiques pour préparer l'adaptation dans la classe demandée :

Date :

*Cachet de l'établissement*

Signature du professeur principal de la classe d'origine :

**\* Le cas échéant, l'avis défavorable sera dûment motivé ci-dessous**

### Avis du chef de l'établissement d'origine

Avis favorable

Avis défavorable \* - Motif :

Observations et stage préconisé, le cas échéant :

Date :

Signature du chef de l'établissement d'origine ou de son représentant :

*Cachet de l'établissement*

**Le dossier sera transmis par l'établissement d'origine à l'établissement demandé pour avis.**

### Avis du chef de l'établissement demandé

Favorable, avec positionnement à réaliser en cas d'admission dans la formation

Défavorable \* - Motif :

Date :

Signature du chef d'établissement d'accueil ou de son représentant :

*Cachet de l'établissement*

**\* Le cas échéant, l'avis défavorable sera dûment motivé ci-dessous**

**Après avis, le dossier sera renvoyé à l'établissement d'origine pour suite à donner selon le cas.**

## DEMANDE D'AFFECTATION À SAISIR DANS AFFELNET

### PASSERELLE VERS LA 1ÈRE PROFESSIONNELLE D'UN AUTRE CHAMP

Spécialité de 1 <sup>ère</sup> Pro demandée par la famille, ayant reçu un avis « favorable ».  À saisir en vœu n°1. Compléter obligatoirement la saisie par un autre vœu pour une 1 <sup>ère</sup> Pro de même spécialité que la formation d'origine	Établissement demandé et stage (le cas échéant)	Régime Int/DP/Ext	Code vœu (réservé à l'établissement)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date	Signature de l'élève	Signature du (ou des) représentant(s) légal(aux)
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

### AFFECTATION en fin d'année scolaire (AFFELNET)

**Le 12 mai au plus tard**, l'établissement demandé :

- renvoie le dossier à l'établissement d'origine après l'avoir complété
- transmet les listes des « avis passerelles » aux établissements d'origine des élèves et au SAIO.

**secretariat.dsaio@ac-reunion.fr**

**Du 09 mai jusqu'au 13 juin (12h00) :** saisie du vœu de l'élève par l'établissement d'origine dans AFFELNET si l'avis des établissements d'origine et d'accueil n'y est pas défavorable.

En cas d'avis « défavorable » de la part de l'établissement demande, la demande de Passerelle sera saisie « refusée » par le SAIO dans l'application AFFELNET.

En cas d'avis « favorable » de l'établissement demandé, l'affectation au titre d'une passerelle restera, dans tous les cas, dépendante des places vacantes après affectation des élèves de 2<sup>nde</sup> Pro du même champ qui restent prioritaires.

**Dans le cadre des Passerelles, les notifications d'affectation sont obligatoires pour l'inscription à l'examen. Elles doivent être conservées dans les dossiers des élèves par les établissements d'accueil.**

### Autorisation de la Rectrice

L'élève	<input type="text"/>
Est autorisé(e) à poursuivre sa formation en 1 <sup>ère</sup>	<input type="text"/>
Établissement :	<input type="text"/>